

La république : un projet émancipateur pour le Québec?

Danic Parenteau and Jonathan Durand-Folco

Number 776, January–February 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/73358ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Parenteau, D. & Durand-Folco, J. (2015). La république : un projet émancipateur pour le Québec? *Relations*, (776), 38–39.



La république : un projet émancipateur pour le Québec?

L'idéal républicain, un moteur d'émancipation collective pour le peuple québécois.

DANIC PARENTEAU

L'auteur, professeur adjoint au Département des humanités et des sciences sociales du Collège militaire royal de Saint-Jean, est l'auteur de *Précis républicain à l'usage des Québécois* (Fides, 2014)

Depuis le dernier référendum, il y a bientôt 20 ans, le peuple québécois est plongé dans un état d'« irrésolution collective », incapable d'action globale décisive comme peuple. Cet état se traduit évidemment par son incapacité à trancher de manière nette la question de son statut politique. Mais cela se voit également ailleurs. Par exemple, alors même que les Québécois se montrent critiques du multiculturalisme canadien, ils sont pourtant incapables de rompre formellement avec ce modèle d'intégration pour en adopter un autre plus conforme à leur conception du vivre-ensemble. Pareillement, on observe aujourd'hui qu'ils sont tiraillés entre deux modèles d'exploitation des ressources naturelles, incapables d'opter avec détermination pour le modèle libéral d'exploitation tous azimuts – la voie empruntée par le régime canadien –, ni pour un modèle énergétique de sortie du pétrole qui serait pourtant plus conforme à leurs intérêts nationaux.

UNE ALLIANCE ROMPUE

Or, l'histoire du Québec est jalonnée de grandes réalisations collectives. Rappelons simplement la Révolution tranquille, ce processus sans précédent d'émancipation collective et, dans sa foulée, la création d'institutions nationales uniques, le lancement de grands chantiers tels que les grands barrages hydroélectriques, l'adoption de la Charte de la langue française, le développement d'un modèle social et économique authentiquement québécois, etc. Comment alors comprendre

l'immobilisme collectif des Québécois aujourd'hui?

L'une des causes est à trouver dans l'éclatement de la grande alliance entre ce qui a constitué dans notre histoire nationale récente les deux principales forces d'émancipation collective, à savoir les *progressistes* et les *nationalistes*. Nombre de nos grandes réalisations collectives ont été accomplies grâce à l'action concertée de ces deux forces politiques, qui ont maintes fois démontré leur capacité de mettre de côté leurs divergences, pourtant bien réelles, au profit de l'atteinte d'objectifs stratégiques communs. Cette grande alliance s'est aujourd'hui rompue sur fond d'un sentiment de méfiance mutuelle, bien visible, par exemple, lors des débats entourant le projet de Charte des valeurs québécoises l'an dernier.

UN PROJET RASSEMBLEUR

Comment refonder cette grande alliance politique afin de remettre en marche le peuple québécois? La réponse se trouve selon moi dans le modèle républicain, capable de rallier à la fois l'univers des progressistes et celui des nationalistes, tout en transcendant chacun de ces univers dans une synthèse nouvelle, porteuse d'émancipation.

Le modèle républicain repose sur le principe de *la souveraineté populaire*. Il est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple. À distance de la vision technocratique du pouvoir qui domine dans le régime canadien et qui tend à éloigner le pouvoir du peuple pour le concentrer entre les mains d'une certaine élite, le républicanisme en appelle à une part plus active du peuple dans le jeu politique,

au nom d'une vision plus collective et positive de la liberté.

N'appartenant ni exclusivement à la grande tradition progressiste – même si de nombreux progressistes ont pu s'en réclamer à travers l'histoire –, ni exclusivement à la tradition nationaliste – et ce, même si plusieurs mouvements nationalistes ont pu à travers le temps donner une forme républicaine à leur projet politique –, le républicanisme ouvrirait la voie à une réconciliation de ces deux forces politiques.

Le modèle républicain porte en effet en lui la capacité d'articuler en des termes nouveaux l'espoir d'une société plus juste, objectif central de l'action progressiste, à travers le rôle cardinal occupé dans ce modèle par les idéaux de bien commun et d'intérêt général, à distance du modèle libéral anglosaxon qui fait de l'État un simple gestionnaire des intérêts privés de ses citoyens. En outre, ce modèle pourrait donner un nouveau sens à la quête d'affirmation nationale essentielle aux nationalistes, en mettant de l'avant des institutions politiques propres au Québec, fondées par le peuple et susceptibles de l'émanciper du régime monarchique canadien, où c'est le parlement et non le peuple qui fonde la légitimité politique. Cela pourrait se faire par le biais d'une assemblée constituante, par exemple, où il s'agirait pour le peuple québécois de se donner enfin un cadre politique général, à distance de l'ordre constitutionnel canadien auquel il est soumis depuis 1982.

Ainsi, le peuple québécois pourrait-il reprendre confiance dans ses capacités d'agir collectivement et, se remettant en marche, entreprendre avec détermination le plus beau projet collectif qui soit donné à tout peuple, celui de se fonder en une république libre. ●



L'idée de république connaît depuis quelque temps un regain d'intérêt au Québec, particulièrement dans les cercles indépendantistes. Porteur de conceptions souvent antinomiques de ce qu'est le peuple, la souveraineté ou encore la démocratie, le courant républicain peut-il néanmoins inspirer un renouveau politique au Québec?

Pour être vraiment émancipateur, le républicanisme doit être populaire.

JONATHAN DURAND-FOLCO

Le discours républicain est aujourd'hui en vogue dans certains milieux intellectuels québécois pour repenser la question nationale, faire le procès du régime canadien et esquisser la forme institutionnelle d'un éventuel État indépendant. Il faut toutefois reconnaître que le courant républicain n'est pas un bloc monolithique, mais le terrain d'une lutte idéologique où des discours nationalistes, libéraux, conservateurs ou socialistes cherchent à s'approprier la signification de cette tradition politique. Par exemple, certains auteurs distinguent un républicanisme civique qui met de l'avant une définition substantielle du bien commun, l'exercice de la citoyenneté et la participation à une communauté politique comme étant des caractéristiques constitutives de la liberté collective (Aristote, Rousseau, Arendt), alors que d'autres privilégient un modèle néo-romain fondé sur la liberté comme « non-domination ». Dans ce modèle, l'autonomie politique représente le moyen essentiel pour garantir une société où chacun, sans être soumis au pouvoir arbitraire des autres, peut voir à ses intérêts comme il l'entend (Pettit, Larmore).

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE

À cette opposition classique entre la liberté positive des Anciens et la liberté négative des Modernes, nous pouvons ajouter une autre ligne de démarcation, cette fois-ci entre une conception minimaliste et élitiste de la république, puis une vision maximaliste et populaire de celle-ci. La première privilégie le pôle de la souveraineté nationale et donc le

pouvoir de l'État, alors que la seconde insiste sur le pôle de la souveraineté populaire et l'autogouvernement des citoyens. Ces deux types de républicanisme ne sont pas nécessairement incompatibles, mais ils reposent sur des conceptions différentes de la société, des rapports de domination et de l'étendue de la démocratie. Si nous schématisons, nous pouvons affirmer que les intellectuels du mouvement souverainiste québécois privilégient généralement la mise sur pied d'une république « par en haut », alors que la gauche indépendantiste préconise l'institution d'une république « par en bas ».

Le premier cas se concentre sur la critique du régime politique canadien basé sur le libéralisme anglosaxon, le multiculturalisme et les droits individuels, auquel on oppose une autre conception de la laïcité, de la citoyenneté et de l'identité nationale. Ce républicanisme peut certes miser sur un processus d'accession à l'indépendance appuyé sur une démarche d'assemblée constituante et sur la souveraineté populaire, mais la finalité demeure d'accéder à la souveraineté nationale, conçue comme l'expression la plus aboutie de la communauté politique. Cette conception peut se contenter d'un gouvernement représentatif et d'une constitution minimale; l'axe gauche/droite n'intervient que dans un second temps, à l'intérieur de délibérations publiques qui présupposent un État souverain. Dans cette optique, l'intérêt national dépasse les divisions de classe, reléguant au second plan la question sociale.

À l'inverse, une conception populaire du républicanisme insiste sur la critique de l'oligarchie, de la caste po-

litique et des élites économiques qui limitent la démocratie, c'est-à-dire le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Cette conception est incompatible avec le régime représentatif qui consacre la séparation institutionnelle du pouvoir décisionnel entre gouvernants et gouvernés, ainsi que l'exclusion *a priori* de la démocratie directe. Par contraste au gouvernement constitutionnel fondé sur le monopole de l'élection comme délégation du pouvoir politique, il s'agit de considérer la représentation comme un élément parmi d'autres d'une démocratie réellement participative, qui peut s'exprimer de diverses manières: assemblées locales décisionnelles, référendums d'initiative populaire, possibilité de révocation des élus, représentants choisis par tirage au sort, budgets participatifs, etc.

SOUVERAINÉTÉ POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE

Enfin, la souveraineté populaire débordant nécessairement les frontières de la sphère politique; comme le dit Jaurès, « la Révolution a fait les Français rois dans la cité, mais les a laissés serfs dans l'entreprise ». La pleine réalisation de la république ne peut donc être dissociée d'un projet de société qui entend démocratiser la sphère économique pour redonner un vrai pouvoir aux gens sur toutes les dimensions de leur vie personnelle et collective. Libération nationale, émancipation populaire et transformation sociale sont concomitantes. L'adage de Pierre Bourgault selon lequel « nous ne voulons pas être une province "pas comme les autres", nous voulons être un pays comme les autres », doit être dépassé par la maxime « nous ne voulons pas un État souverain comme les autres, mais une République pas comme les autres ». ●

L'auteur est doctorant en philosophie politique à l'Université Laval